

L'Association Français du Monde-adfe a tenu son Assemblée Générale annuelle en distanciel le samedi 3 juillet 2021. (Pour mémoire, l'Assemblée Générale 2020 avait été annulée en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie Covid-19).

Ouverture de l'Assemblée Générale par Claudine Lepage, présidente

La Présidente de l'association, Claudine Lepage, ouvre la séance et salue les participants par les propos suivants :

"Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le grand plaisir d'ouvrir les travaux de l'Assemblée Générale 2021 en espérant que l'AG 2022 pourra se dérouler en votre présence à tous.

Avant toute chose j'aimerais rendre hommage à François Nicoullaud et à Monique Cerisier ben Guiga deux anciens présidents de l'association qui nous ont quittés ces derniers mois. Ayons une pensée reconnaissante pour eux. Chacun à leur manière ont beaucoup apporté à notre association, François Nicoullaud en tant que juriste et Monique en tant que sénatrice des Français établis hors de France, mais pas seulement. Son ardeur à défendre les causes qui lui tenaient à cœur, la cause palestinienne par exemple, sa pugnacité, sa générosité resteront dans nos mémoires. Le saviez-vous? C'est sous l'impulsion de Monique Cerisier ben Guiga que notre association a changé de nom et est devenue Français du monde-adfe.

Je ne commenterai pas le compte rendu d'activités, j'en laisse le soin au Secrétaire général, Gérard Martin, et aux administrateurs. Je tiens cependant à remercier les membres du CA qui ont participé à son élaboration et à Laurence Deglane pour la mise en page.

J'aimerais néanmoins insister tout particulièrement sur deux points.

J'ai participé, parfois avec d'autres membres du Bureau national, à de nombreuses visioconférences d'information générale en vue de la préparation des élections, des coordinations, mais aussi des visioconférences thématiques sur l'enseignement, l'emploi, la crise de la Covid-19 et les mesures prises par le gouvernement, l'environnement, l'égalité Femmes/Hommes et j'en oublie certainement. Nous avons pu ainsi rester en contact, échanger à un coût moindre, pour l'association mais surtout pour les adhérents, ce n'est pas négligeable, et ces rencontres virtuelles ont été très précieuses. Réunir en même temps plus d'une soixantaine d'adhérents du Canada au Chili était une gageure. Pari réussi. Je pourrai mentionner aussi les coordinations Asie, Europe et Afrique. Donc merci à tous, initiateurs, organisateurs et participants.

Le deuxième point concerne les élections. L'association, si elle ne présente pas de listes, peut soutenir des listes aux élections des conseillers des Français de l'étranger dans un esprit citoyen. La règle est bien sûr de soutenir une seule liste par circonscription, ce qui implique concertation entre les adhérents, entre les sections lorsqu'il y a deux projets de listes. Le BN s'est efforcé de trancher le plus justement possible lorsqu'il n'y avait pas accord localement, en fonction des éléments portés à notre connaissance. C'est un exercice difficile, croyez-moi, auquel nous nous sommes confrontés avec le plus de bienveillance et de justice possible.

Quelques mots sur la charte. Nous avons constaté suite aux retours de la préparation des élections en 2020 que l'article de la charte concernant l'élection sénatoriale posait plus de problèmes qu'elle n'en résolvait, empêchant parfois les listes d'union. Or quel est notre objectif ? que cherchons-nous ? Rassembler les forces de gauche et faire élire des conseillers de terrain, utiles à nos compatriotes établis hors de France. C'est notre

raison d'être. Nous avons donc collectivement décidé de retirer cet article, ce qui nous a permis d'apporter notre soutien à un plus grand nombre de listes et d'avoir des résultats bien meilleurs que nous ne pouvions l'espérer et dont nous nous réjouissons.

Par conséquent ayant retiré cet article sur l'élection sénatoriale de notre charte suite à une décision collective, Français du monde-adfe ne soutiendra aucune liste aux élections sénatoriales. Ce n'est pas la première fois que nous communiquons sur le sujet, mais il me semble nécessaire d'y revenir encore une fois, sans ambiguïté. Celles et ceux parmi nous qui sommes des grands électeurs feront leur choix avant l'élection à titre individuel ou au titre de leur parti, en leur âme et conscience, mais pas au nom de Français du monde-adfe.

Je précise toutefois dès maintenant que notre association souhaite entretenir des relations les plus fructueuses possible avec les, la sénatrice(s) ou sénateur(s) de gauche qui sera, seront élu.es le 26 septembre prochain.

Pour terminer quelques mots sur les chantiers à venir : il faudra revoir la communication, approfondir les partenariats, envisager un déménagement peut-être. Il est prévu d'organiser un séminaire de formation en ligne pour les nouveaux élus avec le soutien de Français du monde-adfe en septembre/ octobre ainsi que des visioconférences thématiques à un rythme régulier. Mais les objectifs seront plus précisément définis demain par le Conseil d'administration.

Mes remerciements vont au Bureau sortant, tout particulièrement à Gérard Martin qui, après 10 années au service de l'association, ne souhaite pas se représenter au Bureau, à Charles Romero qui nous quitte également, mes remerciements également au Conseil d'administration et à l'équipe du siège, avec une mention spéciale à Laurence, dont c'est la dernière AG et qui nous quittera fin septembre après 12 années de bons et loyaux services, selon la formule consacrée.

Bonne réunion à tous"

Rapport d'activité

Le Secrétaire général Gérard Martin introduit brièvement le rapport d'activité, rappelant que, comme pour les AG précédentes, il a été communiqué aux adhérents suffisamment à l'avance afin qu'ils puissent en prendre connaissance et, le cas échéant, préparer leurs commentaires et questions lors de la réunion.

Concernant le tableau des adhésions, il estime que, compte tenu des circonstances, l'association ne s'en sort pas mal, vu que, par rapport à 2020 à la même date, elle compte un peu plus d'adhérents en 2021. Certaines sections n'ont pas pu faire remonter leurs adhésions en raison du contexte local, d'autres parce qu'elles étaient trop occupées par les élections consulaires. D'autres encore n'ont pas pu faire payer les adhérents en raison de la situation économique dramatique dans leur pays (cas du Liban notamment). Le résultat des élections consulaires a été plutôt positif s'agissant des listes qui étaient soutenues par Français du monde-adfe.

Pour tout ce qui est de l'action sociale, Emmanuel Petel (Belgique) demande quel est le rôle des conseillers des Français de l'étranger, compte tenu de leurs nouvelles "attributions".

Elisabeth Kanouté (Mali, membre du CA) explique que dans la mesure où désormais, les conseils consulaires seront présidés par un élu, les conseillers auront peut-être plus de poids pour infléchir la politique au niveau local.

Concernant l'enseignement, Michèle Bloch indique que de nombreuses réunions ont eu lieu ces derniers temps, au mois de juin notamment. De nombreuses décisions ont été prises, postérieurement à la rédaction du rapport d'activité. Pour les bourses : les familles monoparentales bénéficieront désormais d'une part supplémentaire, contre 1/2 jusqu'alors. S'agissant du reste à charge pour les établissements dont les tarifs pris en compte sont plafonnés pour le calcul des bourses, il a été obtenu que soit pris comme base de référence, les tarifs de l'EGD le plus proche, augmentés du montant de la subvention de l'État. Pour l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) : octroi d'un budget de 350 000 euros de budget, mais c'est largement insuffisant, vu qu'il a été décidé d'aider toutes les familles ayant recours à un Accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). Michèle Bloch termine son intervention en remerciant Philippe Loiseau (Berlin) pour son engagement au sein de la commission nationale des bourses.

Martine Vautrin-Djedidi (Tunisie, membre du CA) demande ce qu'il en est de la volonté du Président Macron de doubler le nombre d'élèves dans les écoles françaises à l'étranger. En Tunisie, les homologations explosent, sans aucune garantie quant à la formation des enseignants. Les frais de scolarité de ces établissements ont été déplafonnés en raison de la situation économique.

Sur le sujet « Élection consulaire », Edmond Aparicio (Brésil) demande selon quels critères Français du monde-adfe a apporté son soutien à des listes.

Gérard Martin explique que ce soutien a été accordé dès lors que les listes comportaient des membres de l'association sur la liste, et/ou des candidats se prévalant de nos valeurs.

Edmond Aparicio conteste cela. Cela n'a pas été le cas pour Rio.

Charles Romero fait valoir qu'il n'y a pas de section à Rio, car il n'y a pas suffisamment d'adhérents (minimum 5 pour former une section), seulement des adhérents à jour de leur cotisation, qui ont soutenu la liste qui a fini par obtenir le soutien du national.

Claudine Lepage confirme qu'il y a moins de 5 adhérents à Rio et que, par conséquent, il n'y a pas de section à Rio.

Gérard Martin explique que la liste pour Rio soutenue par le siège était soutenue par un couple d'adhérents de longue date. Il ajoute que le siège a soutenu des listes dont la tête de liste n'était pas adhérente.

Charles Romero précise qu'il y avait un adhérent de Français du monde-adfe sur la liste de Rio soutenue par le siège.

Emmanuel Petel estime que le document sur la fiscalité cité en référence dans le rapport d'activité (page 9), et qui se trouve dans l'espace « candidats », devrait être mis en disposition de tous les adhérents.

Charles Romero explique que l'espace « candidats » n'a plus lieu d'être vu que les élections sont passées. Toutes les fiches qui se trouvaient dans cette espace sont maintenant dans l'espace « adhérents ».

Suite à une question de Denis Glock (Costa Rica), regrettant de ne pas avoir reçu les informations pour les votes durant cette AG, Charles Romero explique que des circulaires ont été envoyées à plusieurs reprises aux mandataires désignés par les sections (les 14, 25 et 30 juin). Il n'était pas possible de renvoyer ces codes, car ils sont personnalisés par Balotilo. Il fallait donc que les mandataires vérifient leur boîte mail, les spams ...



Assemblée Générale du 3 juillet 2021

Compte rendu

Edmond Aparicio estime que c'était une erreur que le mail indiquant modalités de vote ait émané de Balotilo, et non pas du siège.

Charles Romero rappelle et lit les circulaires envoyées par le siège. Il est regrettable que les documents envoyés par le siège ne soient pas toujours lus. Le siège, dont il convient de rappeler qu'il fonctionne avec un tout petit effectif, fait de son mieux, mais parfois, chacun doit s'aider soi-même. Le taux de participation pour les votes en cet instant précis s'établit à un peu plus de 70%.

Elisabeth Kanouté signale qu'elle avait désigné une mandataire très fiable pour la section du Mali. Elle a surveillé ses mails très attentivement, mais n'a rien reçu.

Charles Romero explique que cela est venu de ce que l'adresse mail de cette personne dans les fichiers du siège n'était pas la bonne. Après avoir été relancée, elle a donné une adresse valable et, finalement, elle a voté.

Elisabeth Kanouté indique qu'elle a ouvert le rapport d'activité et l'a imprimé. Elle demande si elle apparaît comme personne l'ayant vu ?

Charles Romero répond par l'affirmative.

Annie Michel (New York) remercie l'équipe du siège et la félicite pour son excellent travail.

Odile Tourki (Tunisie) demande comment accéder au forum des adhérents.

Charles Romero répond qu'il va lui envoyer les démarches à suivre. La question se pose chaque année de savoir si tous les adhérents doivent automatiquement être inscrits sur le forum. Jusqu'à présent, on a considéré que non, que l'inscription doit procéder d'une démarche volontaire. Un rappel à ce sujet est effectué tous les ans au mois de septembre.

Rapport financier présenté par la trésorière, Michèle Bloch

Alors que l'année 2019 s'était terminée avec un déficit de 19 500 euros, l'année 2020, du fait de la pandémie, s'est achevée avec un excédent de 1033 euros. La demande de subvention pour 2021 suit son cours. Nous avons demandé 110 000 euros, comme l'an dernier, où nous avons obtenu 100 000 euros.

Edmond Aparicio remercie Michèle. Rappelant qu'en 2014, Français du monde-adfe avait décidé de solliciter une contribution aux conseillers qui avaient été élus avec le soutien de l'association, il demande si la même demande va être adressée aux nouveaux élus en 2021.

Michèle Bloch répond qu'un nombre important de conseillers nouvellement élus en 2021 ont déjà répondu positivement, suite à la communication qui leur avait été faite quant à la possibilité offerte aux élus versant une contribution au siège, et exclusivement à eux, de bénéficier de l'assurance négociée par le siège.

Vote sur le rapport d'activité et le rapport financier

Approbation à 98%. L'ensemble des participants remercie l'équipe du siège et la félicite pour le travail accompli.

Questions d'actualité : Covid-19, vaccins ...

Jean-Yves Leconte explique qu'une grande incertitude règne concernant les vaccins. Les informations que nous recevons viennent du terrain, des sections, très peu du gouvernement. Il est donc indispensable que les sections continuent à faire remonter les informations. Il en va de même s'agissant des aides Covid. Pour la Caisse des Français de l'étranger (CFE), autre combat sur lequel on n'a pas beaucoup de réponses du gouvernement au sujet des conséquences de la loi Genetet, qui exige maintenant 15 ans de cotisation pour bénéficier de la couverture lors de séjours en France.

Claudine Lepage précise que lorsque le terrain nous fait remonter un problème au sujet duquel nous saisissons le gouvernement, la réponse ne vient que plusieurs semaines après.

Hélène Conway confirme que Claudine, Jean-Yves et elle-même se relaient pour faire remonter les problèmes auprès du gouvernement. Pour sa part, elle commence à obtenir des réponses aux questions qu'elle a posées au mois de mars, réponses qui ne sont plus forcément valables, vu que la situation reste très volatile.

Chantal Samuel-David (Pondichéry) indique qu'elle a appris la veille de la présente AG que la France ne reconnaît pas le vaccin indien (Covishield = Astra Zeneca fabriqué en Inde) contrairement à d'autres pays européens, et aux assurances données jusqu'alors. Elle a eu cette information seulement par la presse indienne, car le site de l'ambassade et du consulat ne donnent aucune information sur ce qui se passe réellement.

Plusieurs intervenants signalent que des vaccins reconnus par l'UE ne sont pas reconnus par la France.

Florian Bohême (Cambodge, membre du CA) souligne l'incohérence de la France, qui distribue Covishield via le dispositif Covax, mais ne le reconnaît pas pour l'arrivée en France. Il suggère que le Conseil d'administration travaille sur ce sujet et rédige le cas échéant une motion demandant une transparence totale en matière de vaccination.

Guillaume Grosso (Suisse) fait valoir que la France s'appuie sur les recommandations de l'agence européenne du médicament, qui ne reconnaît que les vaccins fabriqués en Europe, alors que certains vaccins fabriqués hors UE sont totalement identiques. Cela envoie un signal très négatif aux pays hors UE en laissant entendre que les vaccins fabriqués en dehors de l'Europe sont d'une moindre efficacité.

Martine Vautrin-Djedidi signale que le système mis en place en Tunisie pour les vaccins est parfait, mais le QR code qui y est délivré n'est pas compatible avec le passe sanitaire français.

Annie Michel indique qu'il n'y a pas de QR code aux États-Unis.

Isabelle Frej (Maroc/Rabat) explique que les vaccins utilisés au Maroc sont la version indienne d'Astra Zeneca et le vaccin chinois - non reconnu par la France. Il y a un QR code, mais elle ne sait pas s'il est reconnu par la France.

Répondant à une question de Gérard Martin, Didier Lachize explique qu'il n'y a aucune information concernant les élections à la CFE et leur report éventuel à l'année prochaine. Il rappelle que le mandat de l'actuel Conseil d'administration de la CFE se termine le 31 décembre 2021.



Assemblée Générale du 3 juillet 2021

Compte rendu

Jean-Yves Leconte confirme. Il ajoute que le problème vient de ce que la question relève de l'interministériel (Santé et MEAE). Les parlementaires continuent à faire pression sur le sujet.

Florian Bohême présente une proposition de motion, dont il précise qu'elle est le fruit d'un travail collectif. La situation économique pour nos compatriotes reste très compliquée dans de nombreux pays. Le gouvernement a eu l'heureuse initiative de lancer les aides SOS Covid au printemps 2020. Mais les crédits annoncés (50 millions d'euros) sont largement sous-consommés, seulement 12 millions d'euros. L'objet de cette motion est donc que les fonds attribués aux personnes en difficulté soient consommés. Le maximum de l'aide par personne est de 150 euros. Il rappelle la lettre du Président de la République aux Français de l'étranger, assurant que ces aides d'urgence seraient maintenues autant que nécessaire.

Il est décidé de ne pas soumettre ce projet de motion au vote en AG, mais lors de la réunion du CA devant se tenir dans la foulée.

Louis Sarrazin (Autriche) demande si cette aide exceptionnelle est basée sur le taux de base ou si elle est minorée.

Elisabeth Kanouté répond que cette aide est minorée.

Louis Sarrazin signale qu'il est parfois difficile de convaincre les gens de demander cette aide. Pendant la campagne pour l'élection consulaire, il était le seul à parler de ces aides, pour lesquelles il y a eu très peu de demandes dans les pays de sa circonscription, émanant essentiellement de la part de personnes travaillant dans le domaine du tourisme.

Yan Chantrel (Montréal) fait d'observer qu'il y a très peu d'informations de la part des consulats.

Jackie Bertho (Côte d'Ivoire) demande comment ces aides sont accordées, via les bureaux de bienfaisance ?

Florian Bohême répond qu'elles sont gérées directement par les consulats ; les conseils consulaires sont court-circuités.

Philippe Moreau souligne que, d'une manière générale, l'information des postes est souvent très insuffisante, d'où le rôle d'information essentiel de l'association et des sections Français du monde-adfe.

Ceci est confirmé par Mehdi Ben Lahcen (Portugal), ainsi que par Martine Vautrin-Djedidi, qui ajoute qu'il est clair que l'interprétation du système des aides et leur gestion varient d'un pays à l'autre.

Denis Glock indique que chez lui, l'information est donnée sur le site du consulat, par Français du monde-adfe et l'Organisme local d'entraide et solidarité (OLES). Le problème est que les gens ne consultent pas l'information.

Concernant le Soutien au tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE), Laure Pallez (États-Unis/Miami, membre du CA) signale que l'administration a décidé que les projets "non essentiels" ne sont pas éligibles au STAFE.

Gérard Martin a déclaré la fin de l'Assemblée Générale à 16h30.

Renouvellement partiel du CA

20 candidats pour 7 postes à pourvoir. Nombre de votants : 191

Nom	Section	Suffrages
KANOUTÉ Elisabeth	MALI	81
FREJ Isabelle	MAROC / RABAT	75
HENRY-WERNER Anne	ALLEMAGNE / FRANCFORT / Candidature libre	73
BOHÊME Florian	CAMBODGE/SIEM REAP	70
BEN LAHCEN Mehdi	PORTUGAL	67
ROUSSEL François	JAPON/TOKYO	62
BERTHO Jackie	CÔTE D'IVOIRE	60
ASSANTE Mathias	SINGAPOUR	45
FAURE Boris	BELGIQUE / Candidature libre	39
HAGGOUCHI Karim	ALLEMAGNE / FRANCFORT	34
SUBLIME Viviane	JAPON / TOKYO /Candidature libre	30
FRANCOULON Claire	ÉTATS-UNIS / MIAMI	29
SMADJA Catherine	ROYAUME-UNI	25
PAJOT Franck	CHINE /PÉKIN	24
PEYPOCH Jaime	VIETNAM	24
CAFFIER Florian	CANADA	23
RICHARD-MOLARD Gabriel	BELGIQUE / Candidature libre	21
GERVEREAU Caryl	MAROC / MARRAKECH	15
SUKHO Guy	MALI / Candidature libre	15
FOUCAULT Jean-Michel	TURQUIE/Candidature libre	5

Le Conseil d'administration 2021-2022 se compose donc de :

BARRE	Gaëlle
BEN LAHCEN	Mehdi
BERTHO	Jackie
BLOCH	Michèle
BOHÊME	Florian
BOUCHER	François
FREJ	Isabelle
GONDOUIN	Vanessa
GRANGE	Jean-Philippe
HENRY-WERNER	Anne
KANOUTE	Elisabeth
LEPAGE	Claudine
LISSORGUES	Antoine
MANGIAVILLANO	Virgile
MOREAU	Philippe
PAING	Bruno
PALLEZ	Laure
PICHARLES	Chantal
ROMERO	Charles
ROUSSEL	François
VAUTRIN DJEDIDI	Martine

Le nouveau Conseil d'administration se réunit pour élire le Bureau National

Sont candidats : Gaëlle Barré, Mehdi Benlahcen, Michèle Bloch, Florian Bohême, Claudine Lepage, Philippe Moreau, Chantal Picharles, Bruno Paing.

Sont élus : Claudine Lepage (18), Philippe Moreau (18), Michèle Bloch (17), Gaëlle Barré (14), Chantal Picharles (13), Mehdi Benlahcen (13), Florian Bohême (11).

Claudine Lepage est désignée Présidente, Mehdi Benlahcen Vice-Président, Philippe Moreau Secrétaire général, Michèle Bloch Trésorière.